



## **SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR**

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11  
L'Arénas - Immeuble le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : [syndicat.cgt@ville-nice.fr](mailto:syndicat.cgt@ville-nice.fr) Site internet : [cgtnmca.fr](http://cgtnmca.fr) Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

**Nice, le 11 mars 2022**

**Monsieur le Directeur général des services**

5, rue de l'hôtel de Ville  
06364 Nice cedex 4

*Objet : Fin du port du masque*

Monsieur le Directeur général des services,

Par communiqué de presse, le 03 mars dernier, le 1<sup>er</sup> ministre a annoncé la fin du port du masque obligatoire « sur les lieux de *travail* » dès le 14 mars prochain.

Cette annonce est d'ailleurs reprise dans le site gouvernemental « Service public » mis à jour.

En l'absence de communication express de votre part certaines directions ont pris la décision d'établir des notes de service obligeant les agents à continuer à porter le masque.

Nous ne nous prononçons pas sur l'opportunité ou non du port du masque en termes de santé publique, cependant cela semble contrevioler aux directives nationales et crée une incompréhension parmi les agents.

Afin de lever toutes ambiguïtés nous vous demandons de communiquer une note à l'ensemble des directions précisant les modalités que vous entendez prendre.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur général des services, l'expression de nos salutations distinguées

**P/ Le Syndicat CGT  
Le Secrétaire Général**

**Hugues JEFFREDO**